

- * SDIS : implantation du nouveau bâtiment à « Soupette »
- * Habitat : travaux supplémentaires gîte Teyssieu
- * Décisions modificatives : + 47 614.21 € sur le budget CLSH
- * Fonds de concours à St Michel Loubéjou pour l'éclairage du terrain de pétanque : 9 823 €

Madame Josette FROMENTEZE rappelle que le montant global des sommes versées au profit du Téléthon, sur le canton de Bretenoux, s'élève à 35 000 €.

COFFRETS ELECTRIQUES POMPAGES :

Le Maire expose au conseil municipal que des devis ont été demandés aux entreprises VGS et TCA 2000, pour la réfection des coffrets électriques des stations de pompage de Vayssière et de Castelnau.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de TCA 2000 pour un montant de 8 120 €.

RECENSEMENT AGRICOLE :

Olivier PAGES fait le compte rendu de la première réunion qui a eu lieu concernant le recensement agricole.

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRICITE :

Monsieur Jean-Pierre HUET fait le compte rendu de la dernière réunion de la FDEL. Un montant total de travaux à hauteur de 14 000 000 € est prévu pour l'année 2010.

La suppression de la cabine haute devant l'école est prévue le 10 février prochain.

REUNIONS SYMAGE :

Différentes réunions ont été réalisées pour finaliser les études en cours :

15/12/2009 : Réunion Dordogne : étude bras de Carennac

17/12/2009 : Réunion Bave : étude expertises

17/12/2009 : Réunion Mamoul : étude expertises

18/12/2009 : Réunion Cère : étude restauration

Le Maire

Une convention sera signée avec Monsieur et Madame SOL afin de régler le raccordement de leur propriété au réseau d'assainissement communal.

TRAVAUX DE VOIRIE :

Divers travaux ont été réalisés par les agents du SMIVU Voirie et les employés communaux. Une réunion de la commission voirie est prévue le 6 février prochain afin de déterminer les prochains travaux à réaliser pour 2010.

PROJET LOT HABITAT A BONNEVIOLE :

Le maire fait part au conseil municipal de la réunion qui a eu lieu le 19 janvier dernier en présence de Mr PAPET et Mme BALAT (Lot Habitat) et de Mr DUMOLARD (Architecte), concernant le projet de logements locatifs à Bonneviolle. Les objectifs concernant l'architecture et l'enveloppe financière destinée au projet ont été rappelés. Une prochaine réunion en présence de Mr GISCLARD (Bâtiments de France), où sera présentée les premières esquisses du projet est fixée au 10 février.

RENOVATION DES VESTIAIRES DU STADE :

Le permis de construire a été déposé. Le lancement des appels d'offres est prévu courant mars 2010.

PONT DE CANDES :

Le Maire expose au conseil municipal que des travaux doivent être réalisés sur la rambarde du Pont de Candes, dont les communes de Bretenoux et Prudhomat sont toutes deux propriétaires.

La Commune de Bretenoux demande au conseil municipal de bien vouloir verser une participation financière à hauteur de 50% du coût total HT des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et décide de participer à hauteur de 50% du coût total HT des travaux qui seront réalisés sur la rambarde de ce pont.

CAMP CABROL :

Une prochaine réunion concernant l'aménagement paysager sur le secteur de Camp Cabrol / Champ de Nicole, avec Monsieur LARRIBE (CAUE), est prévue le 5 février.

Le Maire expose au conseil municipal que l'entreprise Frauciel a effectué un devis pour la réfection du réseau d'eau pluvial sur le secteur de Camp Cabrol. Le montant des travaux s'élève à 2 600 € HT. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour accepter ce devis.

AMENAGEMENT BONNEVIOLE :

Le maire fait part au conseil municipal du planning élaboré par Mr LIBOUROUX (STR) concernant le projet d'aménagement de la traverse de Bonneviolle :

Janvier 2010 : élaboration du DCE / estimations finales ; Février 2010 : réalisation des pièces administratives ; Mars 2010 : choix du CSPS et finalisation DCE ; Avril-Mai 2010 : publicité / appel d'offres ; Juin 2010 : ouverture et analyses des offres, choix des candidats et attribution des travaux ; Juillet-Août 2010 : élaboration du dossier marché et contrôle de légalité ; Septembre 2010 : préparation de chantier et lancement des travaux.

NOMINATION SOUS-PREFET :

Le maire fait part au conseil municipal du courrier adressé par le Cabinet du Préfet, concernant la nomination du nouveau Sous-Préfet de Figeac. Monsieur Mohamed SAADALLAH est nommé dans ses nouvelles fonctions depuis le 14 janvier 2010.

MAISON DES BONS ENFANTS :

Une nouvelle délibération de demande de subvention au titre de la DGE, réactualisée en fonction des devis quantitatifs élaborés par Mr Renaud Laurent Architecte, a été transmise à la Sous-Préfecture.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Mr Patrice VIDIEU fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu à Girac, le 14 décembre 2009 :

* Complexe sportif : dojo / gymnase communautaire

* Zone industrielle Biars / Gagnac : contrat crédit bail avec Hydrau Elect ; participation de la communauté de communes à hauteur de 100 000 € pour l'achat des bâtiments Manucere par la société Andros ;

* Zone St Michel Loubéjou : estimations des domaines pour la SCI Arc en Ciel et les terrains Laplace.

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/01/2010

Absents excusés : PARROU Philippe (procuration à AYROLES F.) ; MAZOT I. (procuration à BONAL L.)

TRANSFERT VOIRIE COMMUNALE :

Le Maire fait part au conseil municipal du courrier transmis par le Conseil Général concernant une section de voie comprise entre la RD 803 et la RD 140 au lieu-dit « Les Coudercs » (environ 160 mètres), qu'il serait nécessaire de déclasser dans la voirie communale. Il propose au conseil municipal de délibérer favorablement et d'approuver le déclassement de cette portion de route et son intégration dans la voirie communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité. Un exemplaire de cette délibération sera transmis au Conseil Général afin de finaliser ce transfert.

RECENSEMENT POPULATION :

Au 1^{er} janvier 2010, la population légale de la commune est de 716 habitants.

VERSEMENT SUBVENTIONS – BP 2010 :

Le Maire propose au conseil municipal de faire le point sur les différentes subventions de fonctionnement qui seront versées aux associations et aux personnes de droit privé, sur le prochain budget 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'inscrire au prochain budget les subventions ci-après :

* Chambre des métiers :	80 € / apprentis
* ANACR :	30 €
*Fed. Cant. Remplacement :	30 €
* AS Castelnau – Prudhomat :	900 €
* ADMR Bretenoux / Biars :	180 €
* Prudhomat magazine :	500 €
* BCP :	30 €
*ALTC :	800 €
* APEAI :	30 €
* AF 46 Nord :	300 €
* Musée Résistance :	30 €
* CIEM :	800 €
* AFM :	80 €
* Sté de chasse « La Diane » :	200 €
* Ass « Tous ensemble pour les gares » :	30 €
* Ass Quercy Aéroglisseurs :	500 €
* Secours Catholique :	50 €

INVESTISSEMENTS BP 2010 :

Un point financier est réalisé sur les différentes opérations d'investissement à inscrire sur le prochain budget 2010. Le maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé une convention avec l'Etat concernant la récupération anticipée de la TVA. La commune ayant engagé plus de 296 000 € de dépenses en 2009 (objectif de la convention), la TVA sera récupérée chaque année et non pas tous les deux ans comme précédemment.

ECLAIRAGE PUBLIC:

Le maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat d'entretien sur l'éclairage public avec l'entreprise INEO. Le conseil municipal approuve cette proposition. La facture concernant l'entretien de l'éclairage public pour l'année 2009 s'élève à 1 487 €.

Le Maire fait part au conseil municipal du courrier adressé à la mairie par Mr et Mme Pierre MOMBERTRAND, domiciliés à « Camp de Cabane », demandant la mise en place de l'éclairage public sur ce secteur.

La mise en place des gaines ayant été réalisée lors des travaux de viabilisation, le conseil municipal décide de demander des devis pour la mise en place de l'éclairage public sur le secteur de Camp de Cabane.